

Département de la Saône-et-Loire

Commune de Laizé

Révision du POS valant Elaboration du PLU – Approbation

6-Éléments remarquables

Vu pour être annexé à notre délibération en date de ce jour, Le <u>5/3/2018</u> Le Maire  <u>Hélène Frint</u> 	<table border="1"><tr><td>Approuvé le</td><td>5 MARS 2018</td></tr><tr><td colspan="2"> </td></tr><tr><td colspan="2"> </td></tr><tr><td colspan="2"> </td></tr><tr><td colspan="2"> </td></tr></table>	Approuvé le	5 MARS 2018								
Approuvé le	5 MARS 2018										
Dossier établi par le cabinet Patrick BRANLY Géomètre-Expert Urbaniste, Frédéric FAUCHER Architecte, Alain DESBROSSE Ingénieur écologue et l'Atelier du Bocage Paysagiste											

SOMMAIRE

A- ELEMENTS PATRIMONIAUX REMARQUABLES A PROTEGER AU TITRE DE L'ARTICLE L. 151-19 DU CODE DE L'URBANISME	1
FICHE N° 1 EGLISE SAINT-ANTOINE.....	5
FICHE N° 2 MAISON PERRIER-DARACOURT	9
FICHE N° 3 MAISON IMPASSE ST LAURENT	12
FICHE N° 4 TOUR PERCEVAL.....	14
FICHE N° 5 MAISON DU GARDE	18
FICHE N° 6 CHATEAU DE LA TOUR OU DOYENNE DES MOINES.....	22
FICHE N° 7 CHATEAU DE BLANY ET SON PARC	28
FICHE N° 8 GRANGE MEDIEVALE DU MEIX DENOGENT.....	32
FICHE N° 9 ANCIEN CAFE MARECHAL	35
 B- ELEMENTS PAYSAGERS REMARQUABLES A PROTEGER AU TITRE DE L'ARTICLE L. 151-23 DU CODE DE L'URBANISME	40
A- LE FRENE	41
B- LE NOYER	42
C- LE CHENE.....	43

A- ELEMENTS PATRIMONIAUX REMARQUABLES A PROTEGER AU TITRE DE L'ARTICLE L. 151-19 DU CODE DE L'URBANISME

L'article L. 151-19 du code de l'urbanisme prévoit que : « *Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et identifier, localiser et délimiter les quartiers, îlots, immeubles bâtis ou non bâtis, espaces publics, monuments, sites et secteurs à protéger, à conserver, à mettre en valeur ou à requalifier pour des motifs d'ordre culturel, historique ou architectural et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation leur conservation ou leur restauration. [...]* »

Rédacteur C. BOULAY

Lors de la mission confiée à Mme Oursel en 1974 par les Archives Départementales afin d'effectuer l'*Inventaire du Patrimoine* des communes de Saône-et-Loire, il a été recensé 9 éléments patrimoniaux auquel nous avons joint l'*Inventaire des Écoles* (2 bâtiments) réalisé en 2005 afin de constituer la liste ci-dessous.

Ref. AD71	Type de bâtiment/élément	Localisation actuelle	Commentaire
5 Fi/250/1	« Pont dit Pont Olim »	Sur la Mouge / RD82 en limite nord de la commune	Pont détruit et remplacé par un pont moderne. Zone archéologique.
3 Fi97/02 3 Fi97/03 3 Fi97/04 3 Fi97/06 3 Fi97/21 5 Fi/250/1	« Eglise paroissiale Saint-Antoine » • Eglise St-Antoine • Bénitier • Chaire à prêcher • Dalles funéraires • 4 statues • Stalles	Eglise, le Bourg	Prise en compte
5 Fi/250/1	« Demeure (ancien château) » Il s'agit de l'ancien Château de Givry	545, chemin de Givry	Détruit. Zone archéologique.
3 Fi97/20	« Maison au toit de laves »	18, impasse St-Laurent	Prise en compte
3 Fi97/13 3 Fi97/17 3 Fi97/19 5 Fi/250/1	« Manoir » Il s'agit de la Tour Perceval	63, route de Charbonnières	Prise en compte
3 Fi97/10 3 Fi97/11 3 Fi97/12 3 Fi97/18 5 Fi/250/1	« moulin converti en habitation » Il s'agit de la maison de maître du Gué de Salle	50, chemin de Givry	Recensé à tort comme ancien moulin.
5 Fi/250/1	« Maison » Il s'agit de la « maison du Garde »	3581, route de Mâcon	Prise en compte
3 Fi97/08 3 Fi97/09 3 Fi97/16 5 Fi/250/1	« Tour (ancien prieuré clunisien) » Il s'agit de l'ancien doyenné de Cluny	4, chemin Saint-Antoine	Pris en compte
5 Fi/250/1	« Manoir » Il s'agit du château de Blany et son parc	130, rue du Reposoir	Pris en compte
13 Fi507	Ancienne École de Filles	877, rue de Blany	Devenue maison particulière. Intérêt historique.
13 Fi507	Ancienne École du Bourg	Mairie, 35 rue du Prieuré	Devenue mairie. Intérêt historique.

À partir de cette liste, pour les raisons indiquées dans la colonne « commentaires », nous avons conservé seulement 6 bâtiments.

Nous y avons ajouté 3 bâtiments, sur les conseils de l'Architecte des Bâtiments de France pour 1 élément et 2 autres bâtiments d'après notre connaissance de la commune.

La liste des éléments patrimoniaux remarquables est arrêtée à **9 éléments**.

Il est rappelé que **doivent être précédés d'une déclaration préalable** : les travaux ayant pour effet de modifier ou de supprimer un des éléments que le PLU a identifié, en application de l'article L. 151-19 du code de l'urbanisme comme présentant un intérêt d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (art. R 421-23-h).

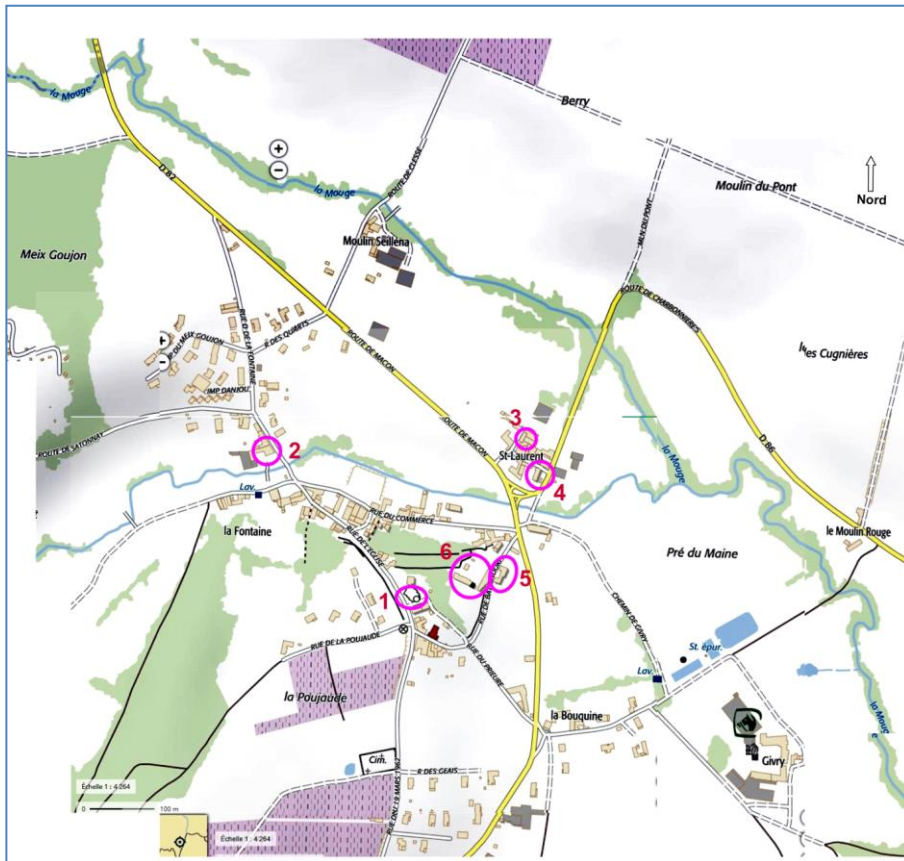
Documentation

Pour la rédaction des différentes fiches ci-dessous, nous avons consulté :

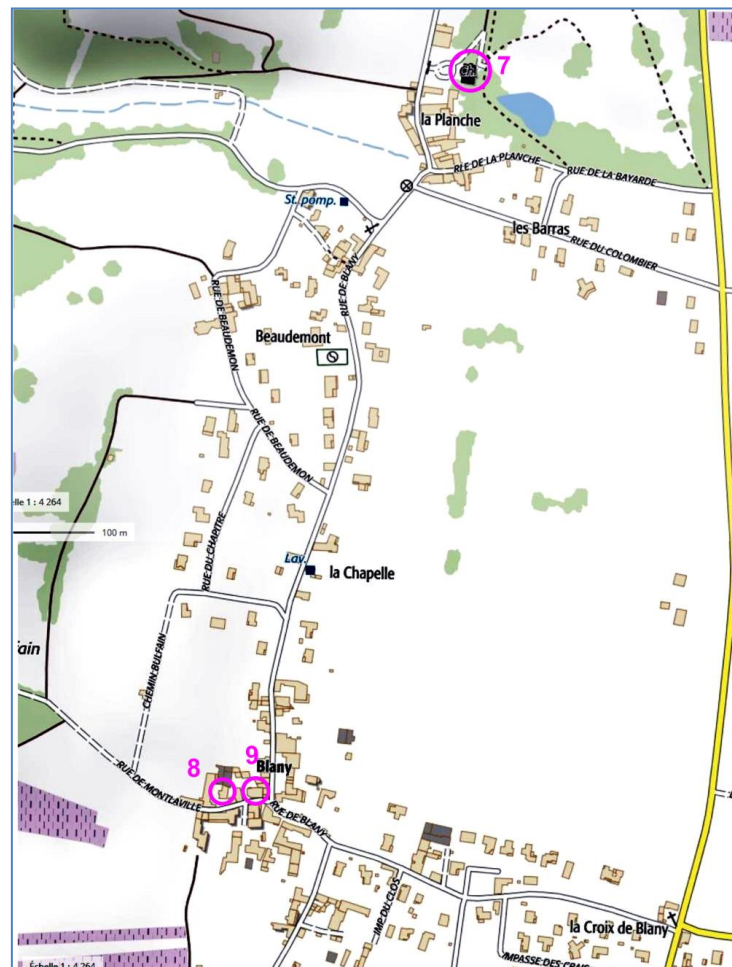
- **Archives départementales de Saône-et-Loire (AD71)**, en particulier les documents en ligne : 3P pour les cadastres anciens, les recensements de population, l'inventaire du patrimoine, l'inventaire des écoles, les cahiers paroissiaux ou les documents visibles à Mâcon ; séries B (B1717 pour les troubles agraires de 1789) et C pour l'ancien régime, 3E pour les minutes notariales (en particulier Me Rolet de Laizé)
- **Archives communales de Laizé (ACL)**
- **Archives départementales de la Côte d'Or (AD21)**: *recueil de Peincedé et recherches des feux des communautés...*
- **Livres ci-dessous (liste non exhaustive)**:
 - Adrien Arcelin « indicateur héraldique et généalogique du mâconnais ».
 - Francois Perraud « Les environs de Mâcon, anciennes seigneuries et anciens châteaux ».
 - Gabriel Jeanton, « le maconnais traditionnaliste et populaire (Tomes I à IV) » ; « Le Mâconnais gallo-romain » ; « La légende et l'histoire en pays Mâconnais » ; « L'habitation rustique au Pays Mâconnais ».
 - Émile Violet « Clessé, histoire et tradition ».
 - Albert Baudras-Chardigny « histoire de l'église de Laizé ».
 - Annales de Bourgogne, 1947, tome XIX, Fascicules I et II et la Physiophile 1974 n°80 pour les révoltes paysannes de 1789 en mâconnais.
 - Annales d'Igé : tomes I à III.
 - Annales de l'Académie de Mâcon (AAM).
 - Albert Dauzat « Les noms de lieux », « La toponymie française » « Dictionnaire étymologique de la langue française ».
 - Mairie de Laizé, collectif, «Laizé en 1789. Bicentenaire de la Révolution Française », Bulletin municipal, 1989.
 - André Déléage : « La vie rurale en Bourgogne jusqu'au début du XI^e siècle », 2 vol., Mâcon, 1941.
 - Annuaire de S&L, par Monnier, 1839 et 1856.
 - Léonce Lex « les fiefs du mâconnais ».
 - Suzanne Tardieu « la vie domestique dans le mâconnais rural pré-industriel ».
 - Mgr Rameau « la Révolution dans l'ancien diocèse de Mâcon ».
- **Divers sites Internet et Wikipédia.**

Toutes les photographies et cartes postales ci-inclues sont de l'auteur des fiches sauf mention contraire.

Localisation des éléments patrimoniaux remarquables



LAIZÉ ci-dessus
BLANY ci-contre
 Fond de carte IGN-Géoportail



Liste des éléments patrimoniaux remarquables

N° de Fiche	Type de bâtiment/élément	Adresse	AD71	Références parcellaires
1	Eglise Saint-Antoine	Eglise, le Bourg	X	A375 pour l'Eglise et place de l'Abbé Héron
2	Maison Perrier-Daracourt	43, rue de la Fontaine		A478
3	Maison au toit de laves, St-Laurent	18, impasse St-Laurent	X	A552, A553
4	Tour Perceval	63, route de Charbonnières	X	A445
5	Maison du Garde	3581, route de Mâcon	X	A165
6	Doyenné de Cluny	4, chemin Saint-Antoine	X	A548
7	Château de Blany et son parc	130, rue du Reposoir	X	château : F579 ; Parc : F114, F113, F117, F475, F571, F578, F580, F581, F582, F583, F584, F585 et F476 pièce d'eau.
8	Grange du Meix Denogent	62, rue Montlaille		D926
9	Ancien Café Maréchal	26, rue Montlaille		D915

Fiche n° 1

Eglise Saint-Antoine

Recensé AD71 dans l'Inventaire du Patrimoine de Laizé ¹.

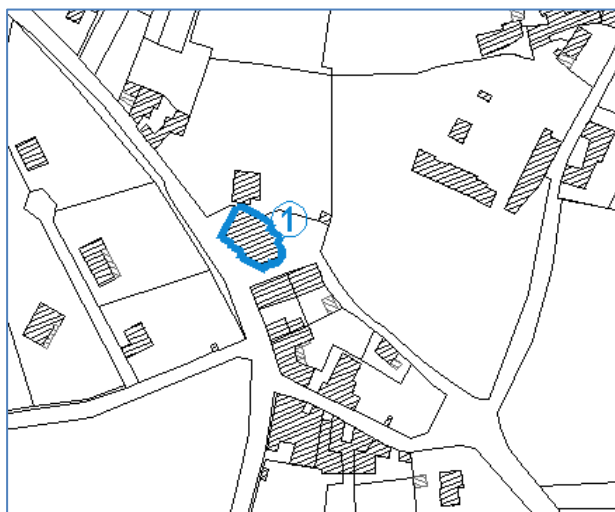
Monument Historique : 29 octobre 1926 – Site classé par arrêté : 20 juin 1932

Identification du bâtiment : Eglise Saint-Antoine ; Propriété communale.

Date ou période de construction : parties les plus anciennes XIe s.

Localisation : place de l'Abbé Héron. Parcelle A175 de 322 m².

Extrait cadastral 2017 :



État : très bon.

Description :

L'église Saint-Antoine (Saint Antoine le Grand, fondateur de l'érémisme qui se fête le 17 janvier) était à son origine placée sous le vocable de Saint-Sulpice (qui curieusement se fête aussi le 17 janvier). Elle est placée dès 1020 sous la protection de l'abbaye de Cluny.

L'abside et le clocher datent du milieu du XI^e siècle. L'originalité de l'église réside dans le fait que le clocher est posé sur l'abside même. Clocher fortifié selon la tradition au XV ou XVI^e s. : hourd et flèche à 8 pans entièrement restaurés en 2014 selon les techniques anciennes.

Le cimetière était de toute ancienneté situé au pied de l'église. Il sera transféré à la Poujaude en 1858.

Reprenons ici les propos de Jean Virey dans son ouvrage de 1934 intitulé "les églises romanes de l'ancien diocèse de Mâcon" :

"A l'intérieur il n'y a pas à insister sur la nef, unique, plafonnée et refaite à l'époque moderne. Elle a été fermée au XV^e siècle, en avant de l'abside, par une arcade en pierre où s'applique une cloison ; l'autel y est adossé. Dans le chœur plat ainsi formé on voit à droite et à gauche de l'autel des stalles en bois qui paraissent dater de la fin du XV^e ou du XVI^e siècle... Il faut signaler encore dans la nef près de la porte latérale au nord un bénitier roman entouré d'une guirlande d'oves."

¹ AD71-37/40 – 5Fi250/1 fiches 19107 et 19115 – 1976 : Laizé, Tour, doyenné.

AD71-29/40 – 5Fi250/1 fiches 19081 à 19094.

Documents figurés : AD71- 4/40 : 3Fi97/04 Abside ; 5/40 : 3Fi97/03 Clocher fortifié ; 6/40 : 3Fi97/02 Eglise ; 7/40 : 3Fi97/06 Eglise ; 8/40 : 3Fi97/21 Eglise – 1978.

Dans la cloison qui ferme le chœur une porte ménagée à droite de l'autel donne accès dans l'abside. Cette dernière, en hémicycle, qui vient tout de suite après la nef, est construite d'une façon très massive, avec des murs fort épais, profondément ébrasés à l'endroit des trois petites fenêtres, et à une voûte singulière qui s'explique par la position anormale du clocher. C'est un cul-de-four dont la portion centrale est absente, coupée par l'établissement d'une coupole au-dessus de laquelle se dresse le clocher. Il subsiste du cul-de-four trois segments sphériques qui, avec la cloison établie derrière l'autel, circonscrivent une construction de base carrée dans les angles de laquelle des trompes soutiennent la coupole octogonale."

Notons que la nef désaxée par rapport à l'abside a été plusieurs fois élargie au cours des âges pour faire face à l'accroissement du nombre de fidèles.

Depuis les écrits de Jean Virey, des restes de fresques (qualifiées de « peinture monumentale » par le service des monuments historiques en 1990) ont été découverts à l'intérieur de l'abside. Une consolidation de ces précieux témoignages a été réalisée courant 2012.

Ajoutons que les parties extérieures de cette église ont été entièrement restaurées de 1988 à 1990 pour presque 800.000 Francs. L'association Saint-Antoine a été créée à cette occasion pour prendre en charge les travaux intérieurs du bâtiment.

Toujours en suivant Jean Virey, voyons maintenant l'extérieur: *"l'abside unique en hémicycle est éclairée par trois petites baies en plein cintre... ces fenêtres qui ne sont pas toutes au même niveau sont encadrées chacune dans un style d'arcatures à trois formes en plein cintre d'assez grande dimension, arcatures reliées entre elles par des bandes lombardes, qui tiennent la place de contreforts. Les cintres de ces arcatures sont appareillés suivant la technique primitive tangentielle à la courbe ; les petits corbeaux qui soutiennent les cintres à leurs retombées sont pour quelques-uns grossièrement sculptés en têtes humaines.*

La toiture de l'abside d'où émerge le clocher est en laves."

Le clocher, monté sur plan carré, où les arcatures et bandes lombardes dessinent trois étages, a les deux inférieurs aveugles et le supérieur ouvert sur chaque face par une baie géminée encadrée par les bandes et arcatures.

Le couronnement primitif de cette tour assez mince est vraisemblablement une pyramide basse couverte en laves : il a été remplacé vers le XV^e siècle par une flèche à huit pans, en bois, montée sur une base carrée, en bois également, aménagée en galerie de défense, posée sur des hourds et formant mâchicoulis."

Jean Virey néglige l'abside qu'il juge sans intérêt. Pourtant de nouvelles prospections, notamment lors des travaux de 1988/1989 ont apporté d'autres éléments intéressants : *"la nef primitive à vraisemblablement disparue assez tôt, ainsi que semble l'indiquer la présence à l'intérieur, entre le chœur et l'abside, d'un arc brisé du XV^e siècle. Le chœur a été séparé par une cloison de boiseries.*

Une nouvelle nef plus large, et dont l'axe ne correspond pas à l'ancien édifice, a été aménagée au début du XIX^e siècle, en remplacement d'une construction du XV^e siècle qui aurait elle-même succédé à une nef romane.

Deux collatéraux ont été créés par la mise en place de colonnes de maçonnerie remplacées ensuite par des piliers en pierre de St Martin Belle Roche..."².

N'oublions pas que l'église abrite un bénitier du 12^e siècle décoré de rangées de feuillage sculptées tout comme son support. Ce bénitier a été classé monument historique, au titre d'objet, le 26 septembre 1903. Ne négligeons pas non plus les stalles du 15^e siècle qui forment deux rangées de chaque côté du chœur. Les museaux (accoudoirs) sont ornés de têtes sculptées, tout comme les miséricordes (partie utile du siège une fois relevé). Ces stalles sont classées depuis le 4 juillet 1903.

Références historiques :

"Milon, vassal du comte de Mâcon, donna à l'abbé de Cluny, vers l'an 994, l'église de Saint Sulpice de Laizé...". L'abside et le clocher semblent dater de la première moitié du XI^e siècle. Très remaniée, notamment au XV^e siècle et agrandie au XIX^e siècle. A l'origine dédiée à Saint-Sulpice, elle est ensuite placée sous le vocable Saint-Antoine à une date indéterminée.

² Dépliant touristique sur l'église de Laizé élaboré par l'Association Saint-Antoine.

- ◆ **Eglise** inscrite Monument Historique le 29/10/1926 – MH00022829 - PA00113308.
- ◆ **Site classé** par arrêté du 20/06/1932.
- ◆ **Bénitier 12^e s.** : inventorié comme MH le 26 sept. 1903, MH 00022297 - PM71000425
- ◆ **Clocher et abside à l'est** : inventoriés comme monument historique sous le N° MH 00022829.
- ◆ **Stalles 15^e s.** : en bois, classées MH 4 juillet 1903 - PM71000424
- ◆ **Peinture monumentale** – Inventaire général 1990 - IM71000220

Un acte notarié en date du 28 avril 1727 nous apprend que sous le toit de l'église existait un autel St Sébastien et St Roch³. C'est auprès de cet autel que sont ensevelis Jean David et sa femme décédés peu avant 1727. Son petit fils, autre Jean David, alors propriétaire du domaine de Beaudemon, est décidé à perpétuer la tradition d'entretien et d'ornementation de cet autel comme le faisait déjà son père et aussi, avant lui, l'ancien possesseur du « fief de Beaudemont » le Sieur Boton. Il donnera tous les ans 5 livres pour faire dire quatre messes basses et entretenir le luminaire de l'église.

Quatre pierres tombales sont encore visibles dans l'église :

Celle d'un notaire royal de la commune Jean-Baptiste Rolet décédé le 3 janvier 1747 à l'âge de 70 ans dans son domaine du Merlot et inhumé dans l'église le 4 janvier 1747 :

« Jean Baptiste Rolet notaire royal, juge de la justice de Marlot, âgé de soixante et dix ans, décédé le trois, muni de tous les sacrements a esté inhumé le quatre janvier mil sept cent quarante sept en présence de Messire Antoine Renard prêtre curé de Satonnay, Sr André Prunier, Mr Nicolas Descombes, Descombes (sic), Mr Estienne Daracourt qui ont signé de ce enquis. Reynaud curé, Descombes, Prunier, Daracourt, Guichard..., Charles Rivet, Perroud curé. »

Une autre pierre complètement effacée à l'exception de la date de 1640 et d'un mot finissant par « ANSTO »,

Une troisième est ornée d'un filet sculpté et du début d'une date « LE 20 DE IVIN... » ; Le reste de la pierre étant ébréché est illisible,

Enfin une quatrième, bien plus récente est ornée de croix croisetées et gravée de l'inscription suivante « ICI REPOSE / P / PHILIBERT FORESTIER / CE TAUX AUJOURDHUI ... ». Cette dernière tombe correspond certainement à celle du fils du cabaretier de Laizé, Guillaume Forestier, né à Laizé le 15 mai 1814 et décédé à « 20 ans et dix mois » le 17 mars 1735. Sa mère se nommait Josephte Garosse.

Documents graphiques :



Figure 2 : vue générale



Figure 1 : cadastre de 1819 où on a fait figurer en couleur les diverses parcelles entourant l'église inscrites dans le terrier de Givry vers 1780.

³ AD71-3E2706, Me Rolet : « Fondation de quatre messes en l'esglise de Laizé par Jean DAVID de Blany le 28 avril 1727.



Figure 4 : église de Laizé, base « mémoire » ministère de la Culture, vers 1905



Figure 3 : vue depuis la place, façades sud et est en 2015 après restauration du hourd et de la flèche.



Figure 6 : intérieur de l'église de Laizé en 2012.



Figure 5 : charpente de la nef en 2012.

Prescriptions :

Site archéologique.

Tous travaux sont soumis à déclaration préalable, permis de construire ou permis de démolir, et sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Fiche n° 2

Maison Perrier-Daracourt

Identification du bâtiment : maison Perrier-Daracourt. Ancienne maison forte, (ancien moulin ?). Propriété privée (Mme M. Béranger).

Date ou période de construction : indéterminée. XVe ou XVI e s. pour la façade sud ?

Localisation : Au bourg de Laizé. Aujourd'hui 43 rue du de la Fontaine. Cadasturé A478 pour 1000 m².

Extrait cadastral 2016 :



État : très bon.

Description : le bâtiment donnant sur la rue présente un intérêt historique du fait de la présence d'une bretèche et de fenêtres à meneau sur sa façade sud tournée vers le ruisseau de Salle qui se franchissait jadis à gué à moins de 30 m de là (remplacé par un pont vers 1850). Cette bâtisse fait le pendant à la tour Perceval située près du Gué de Salle et qui comporte le même type de bretèche.

Le brouillon de la carte d'État-major dressé en 1836 indique par un « M » que ce bâtiment est alors un moulin, ce qui semble contraire à toutes les informations connues à ce jour.

Le bâtiment décrit ici, est presque carré et massif ; il présente une bretèche et ressemble à une maison forte destinée à garder le gué du ruisseau de la Fontaine.

Références historiques

Néant. Le terrier de Givry, plan 19, la nomme « maison ». Rien n'indique une quelconque fonction de moulin. La carte de Cassini ignore ce bâtiment. Le plan géométrique de 1806 et les cadastres de 1809 et 1818 ne font pas mention de moulin à cet endroit. La carte d'État-major dressée en 1836 recouvre ce bâtiment d'un « M » pour « moulin » manifestement par erreur.

Documents graphiques



Figure 7 : montage d'extraits des cartes de Cassini n°86 et n°87, c. 1760. Seuls 2 moulins sont notés à Laizé : le moulin de Salle et le moulin Rouge. Le nord est en haut.

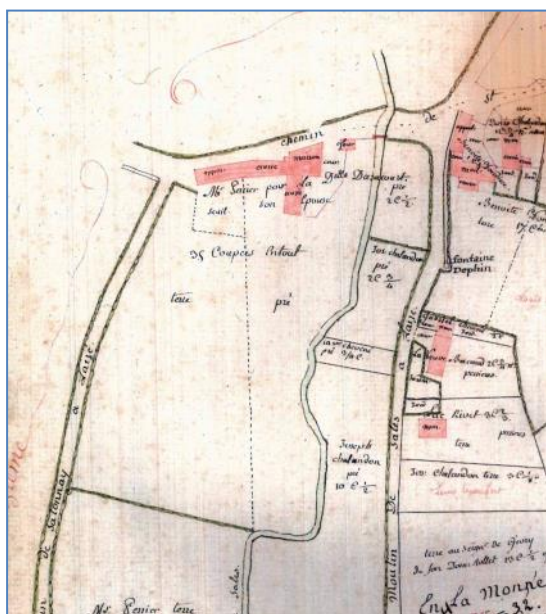


Figure 9 : extrait du plan N°19 du terrier de Givry, c.1780 (AD71, sans cote). Le nord est à gauche. Le bâtiment qui nous intéresse est qualifié de « maison » et appartient à « M^r Perrier pour la D^{elle} Daracourt ».



Figure 8 : que ce soit au cadastre de 1809 (extrait à gauche) ou 1818 le bâtiment situé devant le pré de la Verrière n'est pas un moulin. Le nord est à gauche.

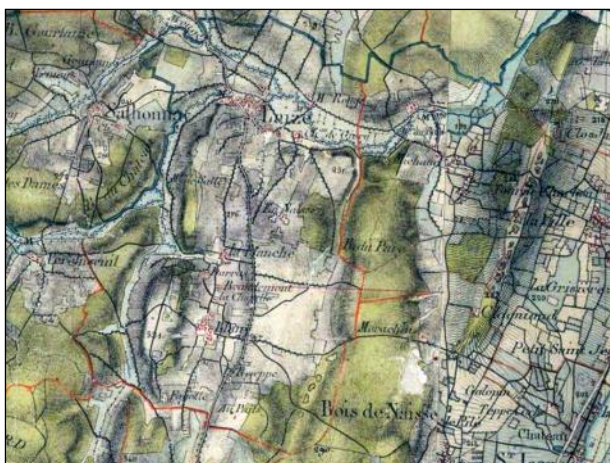


Figure 10 : extrait du brouillon carte État Major 1836. Un « M » est marqué sur la maison de la Verchère pour indiquer un moulin ce qui est une erreur manifeste. Le nord est en haut.



Figure 11 : façade sud. Aspect actuel.



Figure 12 : vue d'ensemble du bâtiment donnant sur la rue de la Fontaine.

Prescriptions :

Tous travaux sont soumis à déclaration préalable, permis de construire ou permis de démolir, et sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Respecter les caractéristiques du bâtiment lui conférant sa valeur. Il s'agit par exemple du respect d'une cohérence de volume et de style architectural, de l'utilisation de matériaux s'harmonisant avec l'existant ou de ne pas dénaturer les détails architecturaux remarquables :

- Bâtisse à préserver dans sa volumétrie d'origine. Toute extension à venir sera limitée et ne devra pas remettre en cause l'équilibre architectural du bâtiment et son aspect originel.
- Suppression souhaitable de l'auvent dénaturant le pignon et de la fenêtre au rez-de-chaussée
- D'éventuels nouveaux percements dans la façade devront rester mesurés .Ils devront être en harmonie avec l'ordonnancement d'origine et ne pas modifier le rythme et l'équilibre des percements.

Fiche n° 3

Maison impasse St Laurent

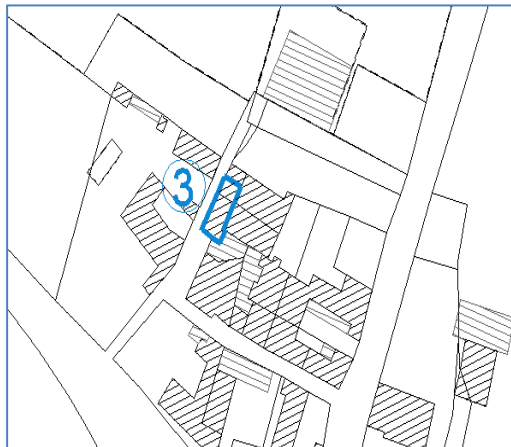
Recensé AD71 dans l'Inventaire du Patrimoine de Laizé ⁴.

Identification du bâtiment : Maison impasse St Laurent. Toit de laves. Propriété privée.

Date ou période de construction : ?

Localisation : au hameau Saint-Laurent ; au n°18 de l'Impasse Saint-Laurent. Parcelle A552 et A553, 90 m² environ.

Extrait cadastral 2016



État : bon ; inhabité mais entretenue.

Description : Maison « ancienne » couverte à laves. La dernière de la commune ainsi couverte.

Références historiques : néant.

Éléments remarquables

Toiture à 2 pans couverte de laves.

Documents graphiques :



Figure 14 : document AD71, 5Fi97/20. 1978.



Figure 13 : vue du quartier Saint-Laurent à l'angle des 2 RD 86/82. Maison couverte de Laves au centre (flèche orange), tour Perceval coin haut droit du quartier (flèche blanche). Cliché mairie de Laizé 2012.

⁴ AD71 – Inventaire du Patrimoine – 15/40 « habitat rural derrière le manoir ». 1 photographie N&B : 3Fi97/20 – 1978 – Mme Oursel.



Figure 15 : au fond Impasse Saint-Laurent avec le toit de laves dépassant au-dessus des autres maisons. Depuis l'ouest (RD82). 2016.



Figure 16 : autre aspect du toit de la maison depuis la RD86 (côté sud). 2014.



Figure 17 : vue du bâtiment depuis le fond de l'impasse Saint-Laurent (côté est). 2016.

Prescriptions :

Tous travaux sont soumis à déclaration préalable, permis de construire ou permis de démolir, et sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

La couverture en laves devra être conservée dans la mesure du possible.

Il convient de se rapprocher de l'UDAP en amont de tout projet de travaux sur la couverture en laves"(conseils techniques et recherche d'aides).

Fiche n° 4

Tour Perceval

Recensé AD71 dans l'Inventaire du Patrimoine de Laizé⁵.

Identification du bâtiment : Tour Perceval ou Parseval. Propriété privée.

Date ou période de construction : XVe - XVIe s.

Localisation : au hameau Saint-Laurent ; angle RD86 et rue Saint-Laurent. Proche rive gauche du ruisseau de Salle (50m environ).

Parcelle A445, 735 m², au n° 63, route de Charbonnières.

Extrait cadastral 2016



État : bon ; inhabité mais entretenue.

Description : Cette tour était le siège d'un petit fief. Elle est communément datée des environs du XVI^e s. mais elle pourrait bien être plus ancienne car elle ressemble étrangement au donjon du château de Cypierre situé sur la commune de Volesvres, toujours en Saône-et-Loire et daté du XIV^e siècle.

La Tour Perceval est constituée d'une tour carrée haute de 4 niveaux couverte d'un toit à 4 pans, pointu, couvert de tuiles plates et couronné d'une girouette. La porte d'entrée située au milieu de la façade sud est défendue par une bretèche à canonnière.

Un logis barlong, faisant environ 2 fois la surface de la tour mais 1/3 moins haut, est appuyé contre le côté ouest de la tour. Il est couvert de tuiles plates. Les ouvertures sont aussi défendues côté sud par 2 bretèches identiques en tout point à celle de la tour, situées quasiment sous la toiture et dernier niveau. Le logis comporte 3 niveaux.

Nous allons retrouver ces mêmes bretèches sur la maison Béranger à quelques centaines de mètres de là. L'ensemble des bâtiments fait environ 19,50 par 6,50 dont 6,50 par 6,50 pour la tour.

Références historiques : La tour Perceval appartenait en 1647 à Philibert Perceval qui lui laissa son nom. En 1672, la veuve de François de Musy, usufruitière du domaine de Satonnay (aujourd'hui hameau de Saint-Maurice-de-Satonnay), afferme « la grangerie » que possédait la famille sur le domaine de la Tour Perceval⁶.

⁵ AD71 – Inventaire du Patrimoine - 17/40. 5Fi97/12 – 17/40.5Fi97/17 – 18/40.5Fi97/19 – 33/40.5Fi19116 à 19122.

⁶ Mgr Rameau, anciens fiefs.

Au terrier de Givry, vers 1780, le domaine Perceval appartient alors au châtelain de Senozan qui possède la quasi totalité des terres du bourg de Laizé et de ses alentours⁷.

Sur le rôle d'imposition de 1785⁸, Jean Moine figure comme granger de la grange Perceval avec une imposition de 9 livres et 18 sols.

On peut reconstituer à travers 3 actes notariés l'étendue approximative des biens rattachés au fief de cette tour : d'abord des vignes, celle de la Rousseau de 10 ouvrées et celle de Soubz-Cray de 35 ouvrées, « principalement en chardonnay »⁹, puis le bois taillis de Crétine de 100 coupées et des terres ensemencées à la Bussière, aux Traversailles, en Seliéna (aujourd'hui Moulin Seillena), au Gruzeau, à la Cunière, sur le Moulin du Pont, à la Praye ou encore à la Belouze¹⁰ ; enfin des prés, celui des Vernes de 5 chars de foin, celui des Vignes de 1 char, le Pré Martin, ceux de Seliéna, de la Bussière, de la Planche, des Routises, le Pré de la Cure et encore celui situé derrière la Tour Perceval¹¹. D'autres biens ne figurent pas ici comme les bâtiments ou les terres en jachère. Comme on peut le voir l'ensemble n'est pas négligeable et fait l'objet de différents contrats de location (grangeages) contrôlés de près par les seigneurs successifs de ce fief : le sieur De Chambres de Givry, seigneur de Villauneuf puis ensuite le comte de Senozan.

La tour Perceval est le point d'ancrage du quartier Saint-Laurent. Elle est située à un endroit éminemment stratégique permettant le contrôle d'un important carrefour. Avant modification de la voirie, c'était là que se croisaient la voie romaine, (devenue route départementale 82), et le chemin allant du Château du Prieuré jusqu'à Clessé (rue de Badzendorf puis CD86 et chemin de Laizé à Germolles), ainsi que du chemin venant du château de Givry, juste au débouché du Gué de Salle dont les eaux ont pu alimenter des douves. On voit nettement le rôle défensif et de contrôle qu'a pu jouer un élément fortifié à cet endroit, auquel notre Tour Perceval, simple gentilhommière, aurait succédé.

Éléments remarquables :

Trois bretèches de défense au-dessus des portes et fenêtres de la façade sud permettaient de jeter des projectiles sur les assaillants ; elles ont chacune 2 orifices de tir avec arrondi évoquant des arquebusières ou canonnières du XIV ou XVe s. Ces bretèches sont de très belle facture avec accolade en dessous de chacune des canonnières.

Fenêtres à demi-meneau à l'avant et à l'arrière : sont-elles munies de coussièges à l'intérieur ?

Une toiture à 4 pans relativement pointue à tuiles plates couvre la tour, posée sur une corniche de pierres soutenues par des modillons « classiques ». Couverture à tuiles plates soutenues par des modillons simplement taillés pour le logis. Grosse cheminée sur chacun des 2 bâtiments.

Les ouvertures du rez-de-chaussée ont été modifiées et modernisées.

Un bâtiment abritant le four est situé dans la cour près de l'entrée.

Documents graphiques

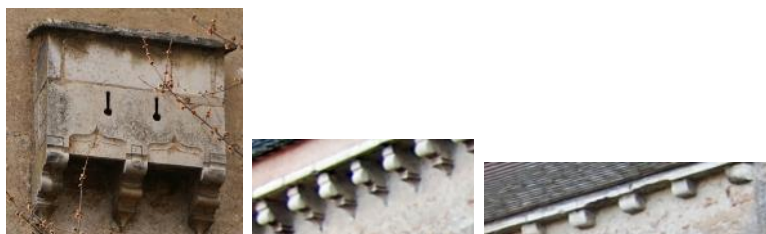


Figure 18 : bretèche à canonnière ; modillons « classiques » de la tour ; modillons du logis. 2016.

⁷ Terrier de Givry, 22 planches ; Circa 1780, déposé aux AD71 par la commune, non côté.

⁸ AD71 – C838 – 1785 – liasse 2 – document n°130 ; Double du cahier d'imposition pour 1785.

⁹ AD71-3E/2528 ; Me Moresteau, 22 février 1689.

¹⁰ AD71-3E/2708 ; Me Rolet, 15 novembre 1737.

¹¹ AD71-3E/2707 ; Me Rolet, 22 juillet 1736.



Figure 19 : le quartier Saint-Laurent avec la tour Perceval à l'angle des 2 RD86/82. Cliché mairie de Laizé 2012.



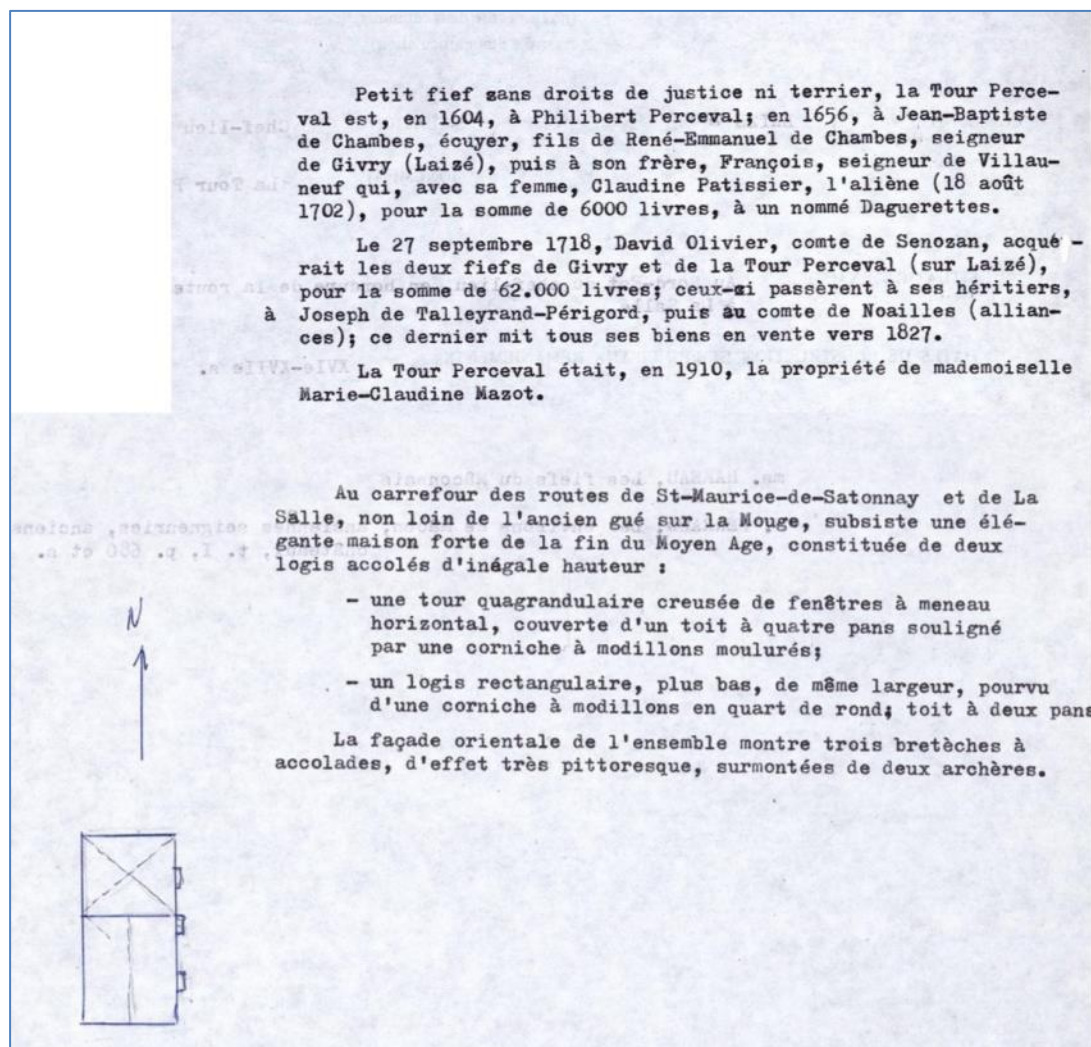
Figure 20 : « la tour Parseval » à Laizé vers 1900. Carte postale, collection de l'auteur.



Figure 21 : le château de Cypierre, Commune de Volesvres (71). Carte postale, collection de l'auteur.



Figure 22 : la Tour Perceval en 2014.



Prescriptions :

Tous travaux sont soumis à déclaration préalable, permis de construire ou permis de démolir, et sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Respecter les caractéristiques du bâtiment lui conférant sa valeur. Il s'agit par exemple du respect d'une cohérence de volume et de style architectural, de l'utilisation de matériaux s'harmonisant avec l'existant ou de ne pas dénaturer les détails architecturaux remarquables :

- Bâtisse à préserver dans sa volumétrie d'origine. Toute extension à venir sera limitée et ne devra pas remettre en cause l'équilibre architectural du bâtiment et son aspect originel.
- La démolition de parties du bâtiment peut être admise, sous réserve de ne pas remettre en cause la qualité architecturale de l'ensemble.
- D'éventuels nouveaux percements dans la façade devront rester mesurés. Ils devront être en harmonie avec l'ordonnancement d'origine et ne pas modifier le rythme et l'équilibre des percements.

Fiche n° 5

Maison du Garde

Recensé AD71 dans l'Inventaire du Patrimoine de Laizé ¹².

Identification du bâtiment : Château de Bocquin (terrier de Givry, circa 1780), communément dénommé Maison du Garde ou ancien presbytère. Propriété privée.

Bâtiment recensé AD71.

Date ou période de construction : la plus ancienne partie de ce bâtiment qui figure sur le terrier de Givry est antérieure à 1780 et devait servir à loger le garde du fief de Givry d'où son nom.

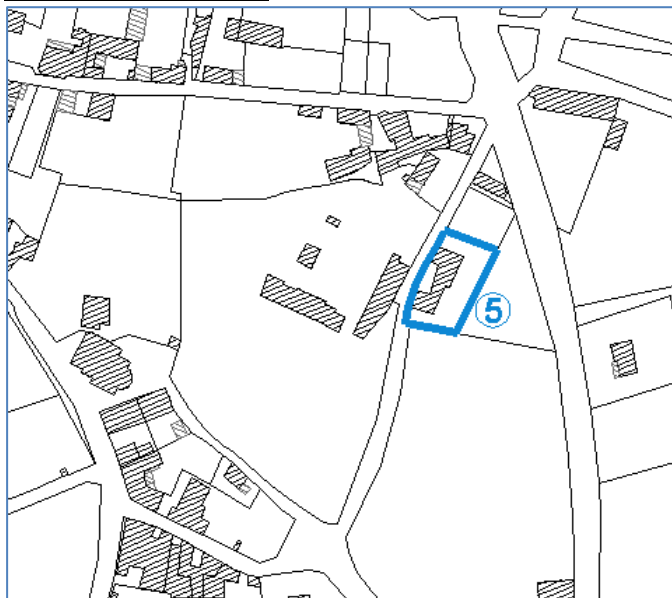
Ce bâtiment a été construit sur la bordure ouest de la grande parcelle nommée la Bocquine d'où son autre appellation de château de Bocquin. Cette construction se situe juste en dessous du château des Moines et la ruelle qui passe sous le tinailler en assurait l'accès (actuelle rue de Badzendorf). Cette parcelle sera coupée en deux lors de la création de la grande route au XIXe s. (CGC21 puis RD82)

Acheté par la commune au châtelain de Givry en 1826 pour en faire le presbytère au prix de 3500 francs avec 4 coupées de terre, verchère et vigne de 1^{ère} catégorie, il y sera fait 800 francs de travaux d'aménagement courant 1827. En 1854, suivant devis dressé par l'architecte P. Mortel, 1062,96 francs de travaux d'agrandissement, côté nord, sont réalisés par la commune co-financés par la Fabrique.

Le petit bâtiment construit en prolongement tout à fait au sud servait de remise et d'écurie au curé : il servit certainement d'école primaire publique de 1833 à 1840 environ.

Localisation : accès par RD82, n°3581 route de Mâcon. Desservie aussi par la rue de Badzendorf côté ouest. Parcelle A165. Appartient de nos jours à la famille Mondésert.

Extrait cadastral 2016



État : bon.

Description : haute et longue maison orientée nord/est, sud/ouest à ample galerie mâconnaise, avec retour d'angle côté nord.

¹² AD71 – Inventaire du Patrimoine- 32/40 – 5Fi250/1 fiches 19123 et 19124 – 1976 : Laizé, Maison. « Maison à l'est, en contrebas de la haute tour qui fit partie de l'ancien doyenné de Cluny, à proximité de la RD82... XVIIe s. et remaniements très récents » le 21 janvier 1976, Mme Oursel. Pas de photo.

Références historiques : Se nommait au plan terrier de Givry, c. 1780 « le Château de Bocquin », avec au-devant une grande pièce de terre nommée en la Bocquine composée d'une partie labourable de 62 coupées et d'une vigne de 207 coupées, délimitée par l'actuelle rue de Badzendorf, le chemin de Givry et la rue de la Bouquine (plus de 10 ha !). Le nouveau tracé de la route départementale la coupera en deux à la fin XIXe s.

En contrebas de la haute tour de l'ancien château fortifié se remarque une élégante habitation, bien appareillée, de type mâconnais, arrêtée sur un massif-tour carré (toit assez plat à quatre pans), au Sud.

La façade orientale du logis principal a été remaniée il y a moins d'une dizaine d'années, mais dans le style de l'habitat du pays.

Figure 23 : AD71, Inventaire du patrimoine, 1976. Voir renvoi (1).

La Maison du Garde est l'autre nom de ce bâtiment : Les différents possesseurs du château de Givry devaient probablement y loger le garde du château.

Bâtiment acheté par la commune au Comte de Noailles en 1826 et qui servit de presbytère jusqu'en 1921. Remaniements vers 1965.

En effet, après la vente de l'ancien presbytère comme bien national en 1797 et suite à la mort du curé Alex en 1824 qui utilisait sa maison comme maison curiale, le conseil municipal se voit contraint d'acquérir un bâtiment. Le choix se porte sur « la maison dite du Garde », proposée à la vente par le sieur Revol, avoué, habitant Mâcon et qui traite pour le comte de Noailles et sa femme. Cette maison offre toutes « les garanties de salubrité et de convenance ». C'est Joseph Pacquelet dit Cazard, alors maire, qui traite l'affaire¹³.

Cet achat, après rabais de 500 Francs, est conclu au prix de 3 000 Francs le 22 novembre 1826, l'acte est signé par Durand, maire. L'on y prévoit des réparations pour 800 Francs. L'ensemble comprend un bâtiment avec « 3 chambres hautes, grenier au-dessus, avec cave, bûcher, cour et jardin et écuries et autres dépendances ...le tout sur 11 ares 90 centiares soit 3 coupées mesures locales... avec en plus 15 ares 20 centiares ou 4 coupées de terre, verchère et vignes à prendre dans le clos dit la Bouquine en matin des bâtiments... ».

En 1833, le 17 mars, le conseil délibère pour l'installation de l'école dans un bâtiment contiguë au presbytère, dans l'écurie exactement. Le conseil vote même 400 Francs. L'inspecteur de l'instruction primaire quand à lui suggère tout simplement de démolir le presbytère pour créer l'école ! Le 7 juillet 1834, devant le conseil municipal, le curé Farraud donne un avis défavorable à cette initiative. On ne sait si l'école y fut installée, mais la commune achète un bâtiment, l'actuelle mairie, en 1839 pour cette fonction.

Des travaux d'agrandissement¹⁴ et de réparations sont sollicités par la Fabrique de Laizé en décembre 1853. Elle décide d'y participer pour 600 Francs. Le conseil de Fabrique réunit alors, sous la présidence de Etienne Dantony, MM Jean-Marie Perraton, Jean-Baptiste Mortel, Michel Desmigneux et le desservant. La commune approuve les travaux le 1^{er} janvier 1854. L'évêque appuie la demande et le préfet émet un avis favorable le 14 août 1855 suivant un devis de 1062,96 Francs¹⁵. Les travaux sont autorisés en régie le 16 août 1855. Il s'agit de changer des laves du toit existant qui menace de s'effondrer, par des tuiles plates à crochet pour une surface de 85 m². Il sera en outre réalisé un bûcher et dépôt, une salle à manger et une autre pièce côté nord du bâtiment.

La Fabrique de Laizé fait régulièrement quelques menus travaux dans ce presbytère entre 1891 et 1906 comme l'indiquent les comptes de celle-ci¹⁶.

346 Francs de réparation sont ainsi prévues en 1894 qui se réduisent en réalité à 78,74 Francs. En 1895, se sont 142,88 Francs qui sont consacrés aux réparations, puis 192,65 Francs en 1896 et 232,10

¹³ AD71, O/1046, Biens.

¹⁴ AD71-O/1045.

¹⁵ AD71-O/1046, Biens, presbytère.

¹⁶ AD71-V/171, liasse Laizé.

Francs en 1897. En 1902, une réparation urgente des toitures de l'église et de la cure se monte à 28,60 Francs.

Suite à la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905, la commune convient d'un loyer de 100 F. annuels à partir de 1907 pour la location du presbytère à la Fabrique¹⁷.

Ce presbytère sera vendu le 10 avril 1921 suite à une délibération du conseil du 24 mars 1920 qui signale « *qu'il ne rapporte que 100 Francs par an et qu'il nécessite d'importants travaux* ». La vente sera conclue au prix de 5050 Francs par l'intermédiaire du curé Joanny Chevalier qui s'en porte acquéreur pour M. Siraudin Jehan, propriétaire rentier habitant le château de Blany.

Une société civile immobilière est alors créée entre « Madame Éléonore de Bengy, veuve de Mirande, Messieurs Philippe Vidal-Engaurran, Joseph Guillot de Charbonnières, Jean-Louis Sivignon et Jean-Marie Loup » pour gérer ce presbytère au capital de 6000 francs. « Ensuite le 25 juillet 1927, la société fait attribution à l'Association Diocésaine d'Autun, avec la condition résolutoire de rigueur que l'immeuble attribué soit affecté à l'usage de presbytère, à la disposition du curé de la paroisse de Laizé ». Cet immeuble sera vendu le 30 septembre 1967 à M. Poisle¹⁸. C'est aujourd'hui la maison de M. et Mme Mondésert.

Éléments remarquables : la plus grande partie de ce bâtiment date du milieu du XIXe s. Il est imposant par sa prestance et son emplacement. La toiture à coyaux était jadis couverte en laves comme le tinailler à l'arrière plan et l'église. Elle a été remplacée par des tuiles plates vers 1854. Belle et haute galerie mâconnaise à 4 piliers ronds en pierre. Intérêt historique du fait de son utilisation passée.

La partie la plus haute est un pigeonnier dont la façade sud-est, bien ensoleillée, est couverte d'un enduit très fin et lisse pour empêcher les prédateurs (fouines, rats, bellettes) de grimper vers le pigeonnier. De plus un bandeau de pierre souligne cette façade juste en dessous de la fenêtre d'envol pour les empêcher d'atteindre l'intérieur du pigeonnier.

Documents graphiques



Figure 1 : la maison du garde au premier plan, avec à l'arrière le tinailler du château des Moines. Cliché mairie de Laizé 2012.



Figure 2 : la maison du Garde et le prieuré vers 1905. On remarque nettement l'agrandissement de 1855 côté nord grâce à une différence de toiture. Carte postale collection de l'auteur.

¹⁷ Archives communales de Laizé, 2M8, 2M9, 2M10.

¹⁸ Extraits du livre d'Albert Baudras-hardigny « Histoire de l'église de Laizé », 2007, association Saint-Antoine de Laizé.



Figure 3 : agrandissement de la photo précédente permettant de remarquer les 4 piliers ronds en pierre de la galerie, les tuiles plates du toit, différentes au nord, partie agrandie en 1854. Remarquez le gros bandeau en pierre de la tour qui loge le pigeonnier, servant à empêcher les rongeurs d'atteindre le pigeonnier.



Figure 4 : plan des 2 niveaux du presbytère "Bocquin" réalisé en 1834. AD71- Laizé : O/1047, liasse « presbytère ».

Prescriptions :

Tous travaux sont soumis à déclaration préalable, permis de construire ou permis de démolir, et sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France.

Respecter les caractéristiques du bâtiment lui conférant sa valeur. Il s'agit par exemple du respect d'une cohérence de volume et de style architectural, de l'utilisation de matériaux s'harmonisant avec l'existant ou de ne pas dénaturer les détails architecturaux remarquables :

- Bâtisse à préserver dans sa volumétrie d'origine. Toute extension à venir sera limitée et ne devra pas remettre en cause l'équilibre architectural du bâtiment et son aspect originel.
- Suppression souhaitable de l'auvent dénaturant le pignon et de la fenêtre au rez-de-chaussée
- La démolition de parties du bâtiment peut être admise, sous réserve de ne pas remettre en cause la qualité architecturale de l'ensemble.
- D'éventuels nouveaux percements dans la façade devront rester mesurés. Ils devront être en harmonie avec l'ordonnancement d'origine et ne pas modifier le rythme et l'équilibre des percements.

Fiche n° 6

Château de la Tour ou Doyenné des Moines

Recensé AD71 dans l'Inventaire du Patrimoine de Laizé ¹⁹.

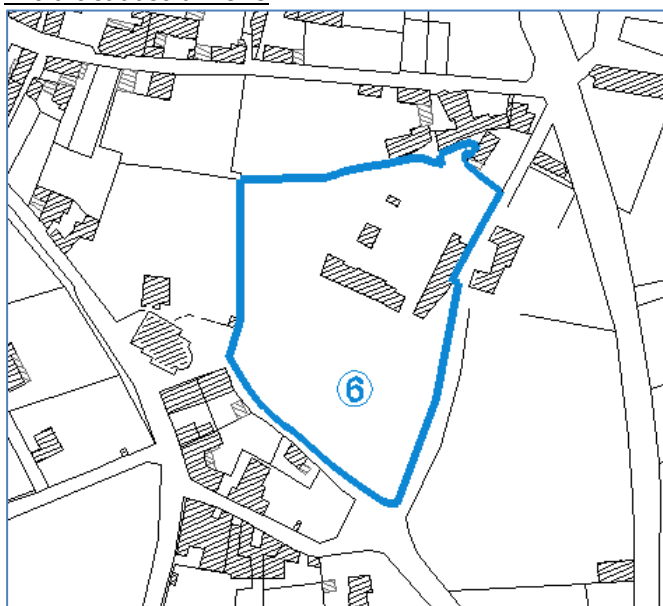
Site classé par arrêté : 20 juin 1932

Identification du bâtiment : Château de la Tour ou Doyenné des Moines de l'Abbaye de Cluny (prieuré). Propriété privée. Site classé Eglise-Château.

Date ou période de construction : Tour du 12^e s. Logis accolé XVII^e / XVIII^e s.

Localisation : Au bourg de Laizé. Aujourd'hui 4 chemin Saint-Antoine. Cadastriel A548 pour 10 158m².

Extrait cadastral 2016



État : très bon.

Description : ancien doyens de l'Abbaye de Cluny (encore dénommé prieuré, connu vers 980) constitué d'une haute tour de 32m (5,50x6.50 environ au sol) et d'un logis joint du XVII - XVIII^e s.

Vaste tinailler couvert de laves sur la limite Est.

Puits sur la terrasse côté nord, coin nord-ouest. Piscine devant, côté sud.

L'ensemble (Eglise et Château des Moines) est protégé par un classement au titre des Sites depuis le 20 juin 1932.

Sur la tour, des créneaux ont remplacé le toit de tuiles à 4 pans vers 1960. La piscine a été créée vers la même période.

Références historiques

Historique succinct :

Au Xe siècle, le comte de Mâcon donne ce site à l'abbaye de Cluny ; les moines y installent un prieuré rural (doyenné) et participent activement à la poursuite du défrichement et au développement de la culture de la vigne. En effet si les donations affluent, il faut toutefois mettre en valeur les biens donnés pour fournir l'Abbaye en plein développement, en argent et en nourriture. La tour date du milieu de XI^e siècle et le logis attenant peut-être daté des XVI ou XVII^e siècle. Parallèlement l'église,

¹⁹ AD71-37/40 – Inventaire du Patrimoine - 5Fi250/1 fiches 19107 et 19115 – 1976 : Laizé, Tour, doyens. Documents figurés : AD71-1/40-3Fi197/08, 2/40-3Fi97/09, 3/40-3Fi97/16 - 1978

au départ simple chapelle, devint le centre du village qui se fixa autour de ce centre religieux et agricole. En effet, ce prieuré était un domaine rural dirigé par un doyen d'où le nom de doyenné. Les revenus en nature et en argent alimentaient l'abbaye de Cluny qui avait sans cesse des besoins grandissants.

La tradition veut que l'abbaye de Cluny ait possédé des biens considérables sur Laizé. Si cela est probable aux premiers siècles de son existence, les difficultés financières et l'action des rois de France qui firent vendre les biens des établissements religieux pour renflouer les caisses du royaume ont fini par dépouiller les moines. Lors de la vente du prieuré et de tous ses biens pendant la Révolution, le domaine est bien réduit même s'il devait apparaître aux yeux des contemporains comme très bien doté : maison de maître avec grange servant de tinailler avec 3 cuves, d'autres bâtiments d'exploitation, un jardin, le tout sur 16 coupées estimé 3500 livres : c'est le château de la Tour ; un autre bâtiment et cave avec 1 pressoir et 2 cuves au hameau de Blany sur $\frac{3}{4}$ de coupée estimé 700 livres, un pré appelé du Maine de 57 coupées estimé 9300 livres, un autre pré appelé sur le Mont de 13 coupées $\frac{3}{4}$ estimé 290 livres, une vigne au lieu-dit Sous-Cray de 7 coupées estimée 210 livres, une vigne en Boutat (lire en Bouton) de 23 coupées estimée 920 livres, un pré dénommé à la Barre sur la « municipalité de Charbonnières » de 45 coupées $\frac{1}{2}$ estimé 1820 livres et une terre de 39 coupées $\frac{1}{2}$ au même endroit estimée 1422 livres soit une mise à prix totale de 18162 livres. Les terrains sis sur Charbonnières seront vendus au dénommé Guillaume Jambon, négociant à Mâcon, dans un lot à part pour 5700 livres. Les biens sis à Laizé seront vendus 24200 livres à Genti et Jambon qui œuvrent en sous-main pour le fermier des moines Cazard car ils seront rétrocédés à Joseph Pacquelet dit Cazard dès le 5 mars 1791. Il fera 2 mandats de maire entre 1800 et 1815.

C'est certainement lui qui fera construire le bâtiment côté nord, parallèle au logis, qui figure sur les cadastres Napoléoniens. Ce bâtiment est aujourd'hui disparu.

Divers témoignages oraux rapportent que de nombreux ossements auraient été trouvés lors du creusement de la piscine côté sud du château. D'autres ossements ont aussi été découverts lors de terrassements juste au sud de la rue du Prieuré face à l'entrée du château. Cet ensemble de découvertes fortuites alimente la tradition selon laquelle une grande bataille se serait déroulée aux temps anciens au pied de la tour du doyenné.

Du côté ouest, tout près de l'ancien cimetière qui entourait l'église existait la perrière des Moines d'où fut certainement extraite la pierre pour réaliser les bâtiments alentour.

Encore aujourd'hui, le prieuré avec sa haute tour, domine les vallées de la Mouge et du ruisseau de Salle ; il forme avec son parc et l'église la partie la plus pittoresque du bourg de Laizé.

Documents graphiques



Figure 24 : plan du doyenné, extrait du terrier de Givry, plan 11, c. 1780. AD71, sans cote. Le nord est à gauche.



Figure 25 : cadastre de 1809 où apparaît un bâtiment côté nord devant le logis du doyenné.



Figure 26 : vue aérienne. Cliché mairie de Laizé 2012.



Figure 27 : vue d'ensemble de la façade sud en 2010.



Figure 28 : vue de la façade nord du logis. 2016.



Figure 29 : vue de la tour et du tinailler depuis la rue de Batzendorf. 2010.



Figure 30 : puits et auge dans la cour. 2016. Il semble que ce soit dans ce puits que Claude Gerbeau se soit noyé le 8 vendémiaire an 3 (29 septembre 1794) comme l'indique son acte de décès (AD71, registre des décès, 1794) « Claude Gerbeau a été retiré mort hier à neuf heure du matin d'un puits situé dans la cour du citoyen Claude Joseph Paquelet dit Cazard... dans lequel il est tombé par accident en puisant de l'eau... ».



Figure 31 : vue depuis l'est (RD82). 2010.

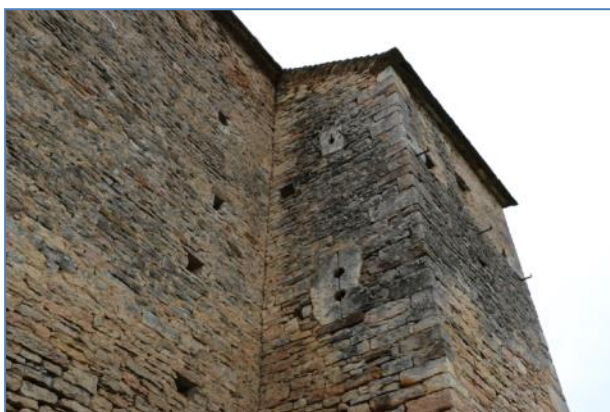


Figure 32 : mur nord du tinailler appuyé sur une tour munie de canonnières. 2010.



Figure 33 : carte postale (Combier, CIM), façade nord, vers 1950. Tour coiffée d'un toit en tuiles. Collection de l'auteur.



Figure 34 : carte postale (Combier, CIM) vers 1965, côté sud. Tinailler recouvert de lierre. Tour crénelée. La piscine n'existe pas encore. Collection de l'auteur.



Figure 35 : vue d'ensemble, depuis la route de Clessé. Vue sur le toit de la tour Perceval, le doyenné et le clocher. 2016.

Prescriptions

Les travaux ayant pour effet de détruire ou de modifier l'état ou l'aspect du site classé ne peuvent être effectués qu'après accord exprès au titre du site classé (article R 425-17 du code de l'urbanisme). Notamment, l'aménagement, l'extension mesurée des bâtiments existants ainsi que la construction de leurs annexes fonctionnelles accolées ou non au bâtiment principal ne peuvent être autorisés qu'après cet accord exprès.

Fiche n° 7

Château de Blany et son parc

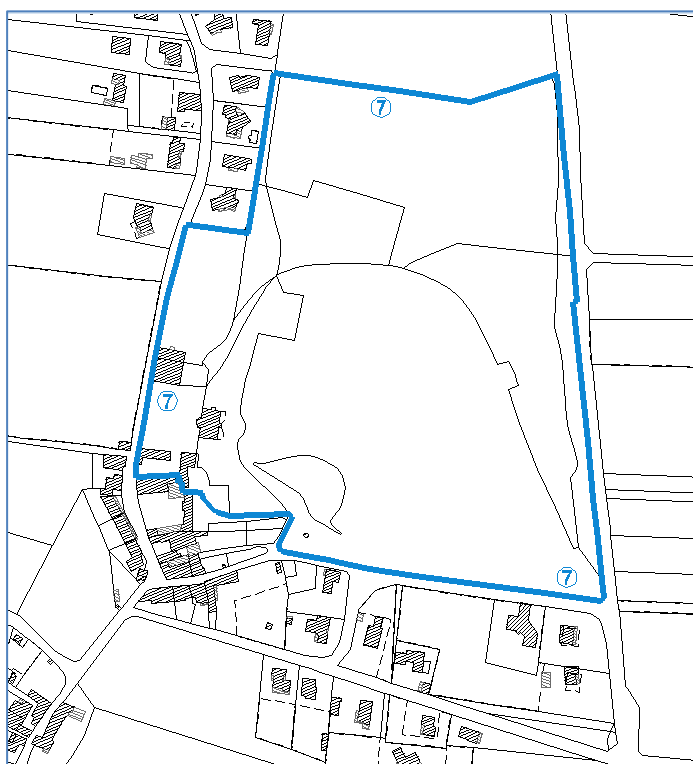
Recensé AD71 dans l'Inventaire du Patrimoine de Laizé »²⁰.

Identification du bâtiment : Château de Blany ou de la Planche ou Siraudin (du nom de son constructeur). Propriété privée.

Date ou période de construction : vers 1840.

Localisation : 130, rue du Reposoir. Le château situé au hameau de la Planche est cadastré F579 mais le parc comprend les parcelles suivantes : F114, F113, F117, F475, F476 qui correspond à la pièce d'eau de 1618 m², F571, F578, F580, F581, F582, F583, F584, F585.

Extrait cadastral 2017 :



État : très bon état.

Description : AD71- 5Fi 250/1 : « Manoir dans un très grand parc, XIXe s. ».

Le château est situé dans un grand parc arboré, hêtres, pins, châtaigniers, noyers... qui a un intérêt certain. Une partie du terrain ayant été utilisée comme pépinière pour les jardins de la ville de Mâcon, quelques arbres « divers » sont restés en place suite à l'abandon de cette destination.

Par suite de la vente de l'ensemble du parc et du château en 1998 par la ville de Mâcon, la moitié sud du parc, dont l'ensemble des bâtiments, est propriété privée. La partie nord en prairie est propriété de la commune de Laizé qui y a développé quelques équipements de loisirs.

Le château construit sans doute vers 1840 est de style néo-classique. Pour une description plus précise voir la fiche des AD71 rédigée par Mme Oursel en 1970 (ci-dessous).

²⁰ AD71 – Inventaire du Patrimoine – 38/40 « Manoir des Planches, Blany, dans un grand parc ». 5Fi250/1 – fiches 19131 à 19138.

Il comprend aussi une glacière sous butte de terre et un petit plan d'eau.

Deux bâtiments de ferme se situent contre le hameau de la Planche dont l'habitation servait de réfectoire au centre de loisirs installé par la ville de Mâcon.

Côté nord, appuyé contre la rue du Reposoir, un corps de bâtiments peu esthétique qui logeait la SPA et la fourrière de Mâcon, a été transformé en écurie.

Une série de 3 habitations a été construite à la même période de l'autre côté de la rue du Reposoir, à l'ouest, pour loger cocher, jardinier, fermier... qui présente une unité certaine.

Une couronne de pins ceint le parc côtés ouest et sud qu'il serait opportun de protéger au titre des espaces naturels. Néanmoins le grand âge de certains arbres, 150 ans environ, nécessite parfois des abattages de sécurité.

L'espace arboré déborde côté nord sur un terrain communal dont le classement sera proposé en zones A et NI au futur PLU. Il est planté de bosquets de hêtres, d'un noyer, de deux châtaigniers de taille respectable et de nombreux pins plus que centenaires.



Figure 1 : vue aérienne du parc du château de Blany et du hameau de La Planche. 2012.



Figure 2 : aspect du parc côté nord. 2015.



Figure 3: vue sur le château de Blany depuis le chemin de Mont de Laizé. 2010.



Figure 4 : façade ouest du château et sa grille d'entrée, enfants des écoles, septembre 2010.

Références historiques

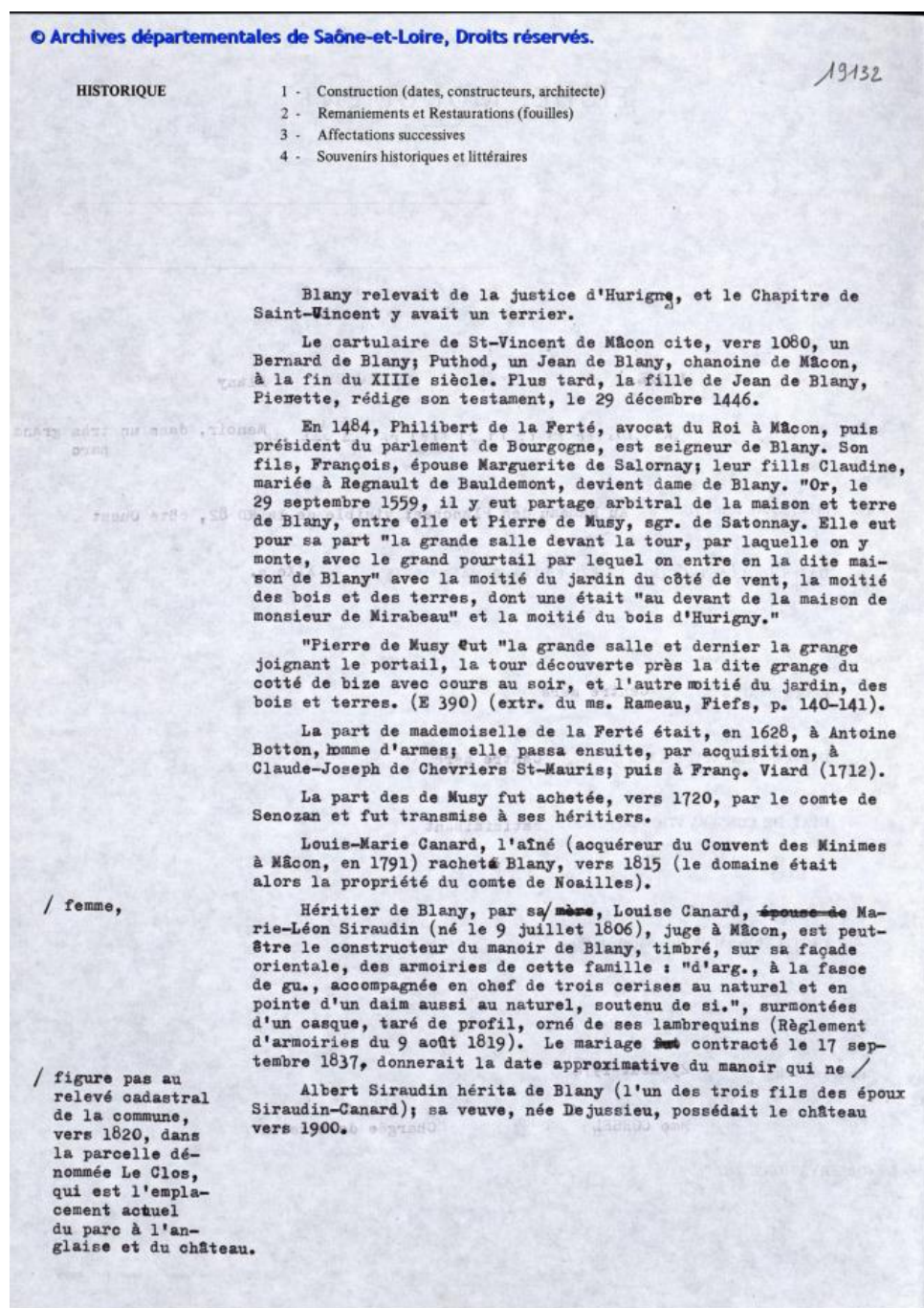


Figure 5 : AD7 – 5Fi 250/1 – n°19132.

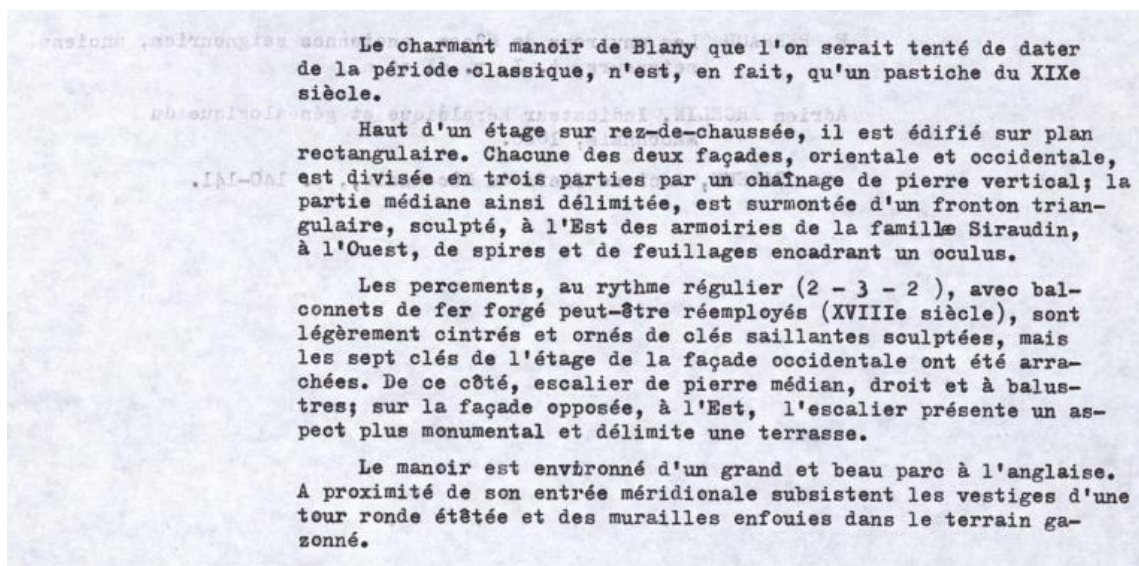


Figure 6 : AD7 – 5Fi 250/1 – extrait du n° 19133.

Prescriptions

Respecter les caractéristiques du bâtiment lui conférant sa valeur. Il s'agit par exemple du respect d'une cohérence de volume et de style architectural, de l'utilisation de matériaux s'harmonisant avec l'existant ou de ne pas dénaturer les détails architecturaux remarquables :

- Bâtisse à préserver dans sa volumétrie d'origine. Toute extension à venir sera limitée et ne devra pas remettre en cause l'équilibre architectural du bâtiment et son aspect original.
- La démolition de parties du bâtiment peut être admise, sous réserve de ne pas remettre en cause la qualité architecturale de l'ensemble.
- D'éventuels nouveaux percements dans la façade devront rester mesurés. Ils devront être en harmonie avec l'ordonnancement d'origine et ne pas modifier le rythme et l'équilibre des percements.

Dans la mesure du possible le parc boisé sera préservé et les végétaux supprimés (vieillessement, accidents) seront remplacés.

La grille d'entrée du parc côté RD82 sera préservée.

Fiche n° 8

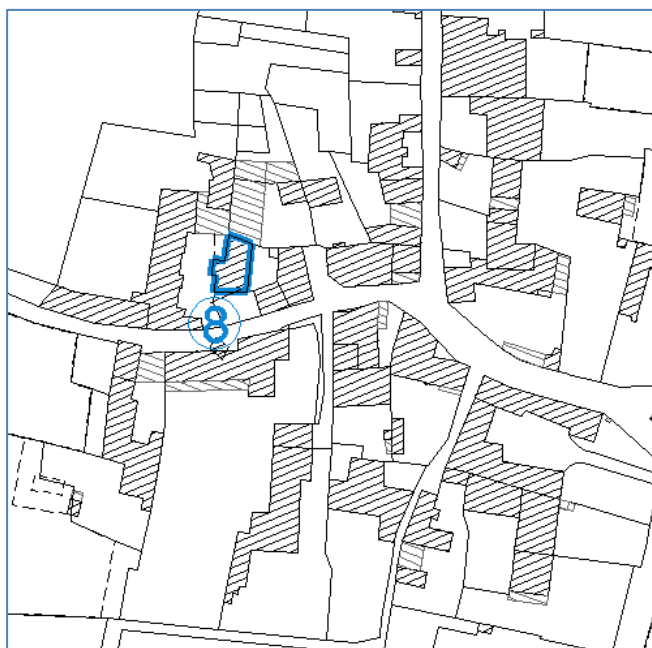
Grange médiévale du Meix Denogent

Identification du bâtiment : Grange médiévale du Meix Denogent à Blany.

Date ou période de construction : XVe ou XVIe s. (?)

Localisation : Au cœur du centre ancien de Montlville. Dans la cour du n°62 de rue Montlville. Parcelle cadastrale D 926.

Extrait cadastral 2016 :



État : médiocre

Description : Grange allongée du nord au sud, mutilée et très remaniée avec des éléments « renaissance » à dater (encadrement de porte, fenêtre à meneaux, lucarne...) peut-être du XVe au XVIe s. (?). Entablement de pierres en haut des murs sous le bord de la toiture. Pente du toit environ 45°. Couvertures en tuiles mécaniques ; toit de laves à l'origine ?

Sur la façade est : une fenêtre à meneaux est à moitié comblée, certainement suite à la création de l'impôt sur les portes et fenêtres en 1798.

Façade ouest : petite fenêtre (lucarne ou « borgnotte ») à linteau en forme de mitre comblée, porte d'entrée aux jambages arrondis et au fort linteau, porte à l'étage donnant sur le vide...

À l'intérieur : ancienne forge ? Plancher de l'étage soutenu par une poutre fourchue. Absence d'escalier.

Références historiques :

Néant.

Documents graphiques



Figure 36 : façade Ouest avec des ouvertures du XVe ou XVIe s. (?). 2017



Figure 2 : la façade Est a été considérablement remaniée au cours des siècles. 2016.



Figure 3 : fenêtre à meneau partiellement comblée, sur façade Est. 2016.



Figure 4 : façade ouest, petite fenêtre à mitre (?) comblée. 2016.



Figure 5 : porte basse, façade ouest. 2016.



Figure 6 : porte niveau 1, donnant sur le vide, façade ouest. Chanfrein sur jambages et linteau. 2016.



Figure 7 : façade sud vue depuis la rue Montlaville. Mutilée : d'après le cadastre ancien, le bâtiment se prolongeait jusqu'à la rue. 2017.



Figure 8 : à l'intérieur, très belle poutre soutenant l'étage (côté est, côté ouest). 2016.

Prescriptions :

Respecter les caractéristiques du bâtiment lui conférant sa valeur.

Conservation des éléments anciens.

Fiche n° 9

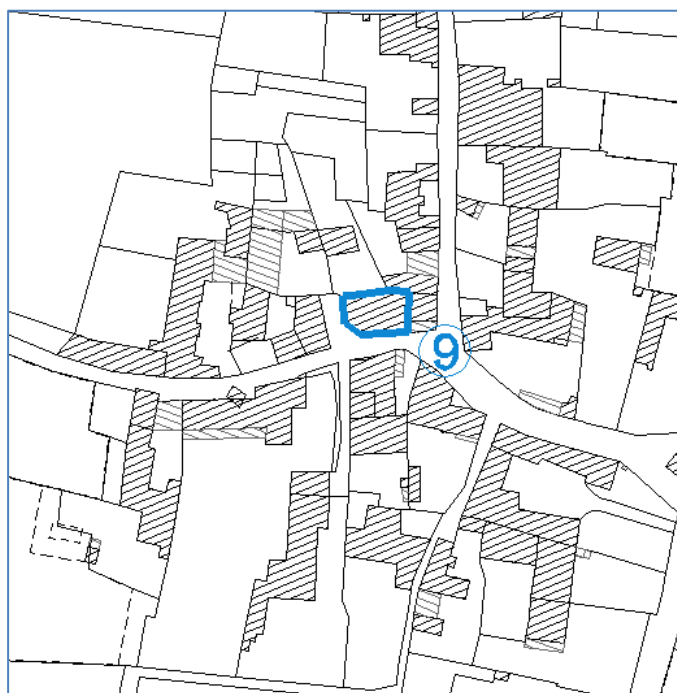
Ancien café Maréchal

Identification du bâtiment : Ancien café Maréchal, désaffecté devenu maison particulière situé au cœur du hameau de Blany. Propriété privée.

Date ou période de construction : fin XIXe, nombreux remaniements et agrandissements.

Localisation : au bourg de Blany, quartier Montlerville anciennement place du Carjeu. Parcelle D915 de 191m² au n° 26, rue de Montlerville.

Extrait cadastral 2016 :



État : bon.

Description : grande et haute bâtisse donnant sur la rue de Montlerville, avec la façade ouest donnant sur l'impasse du même nom.

Pierres apparentes. 3 niveaux d'ouvertures alignées : 3 grandes fenêtres au N+1, avec en alignement 3 petites plus larges que hautes situées sous le toit. Volets battants. Le RC est constitué d'est en ouest d'une porte à petits carreaux ancienne vitrine de l'épicerie, d'une fenêtre, d'une porte de service (ancienne entrée du café) et d'une autre fenêtre.

Une salle de bal a été créée à l'étage, certainement par exhaussement du bâtiment, à une date indéterminée.

La porte de service a remplacé une vitrine avec porte qui est bien apparente sur les cartes postales du début du siècle.

Toiture à pans coupés, couverte en tuiles creuses récemment rénovée (2015) par de la tuile canal.

Pas de cave enterrée.

Références historiques : divers recensements de population AD71.

Dans la publication de l'« Union fédérale des chambres syndicales des débitants de boissons de l'Est et du Bassin du Rhône », 1933, on trouve « Blany, par Verzé, Desroches Maréchal ».

Voir en annexe le texte d'Albert Baudras-Chardigny notre historien local.

Documents graphiques



Figure 37 : le café Maréchal vers 1905. Carte postale collection de l’auteur.



Figure 38 : le café Maréchal vers 1945. Carte postale Combier. Collection de l’auteur.



Figure 39 : l’ancien café « Maréchal » depuis la rue de Blany. 2006.



Figure 40 : ancien café « Maréchal », façade sud, donnant sur la rue Montlville. 2017.

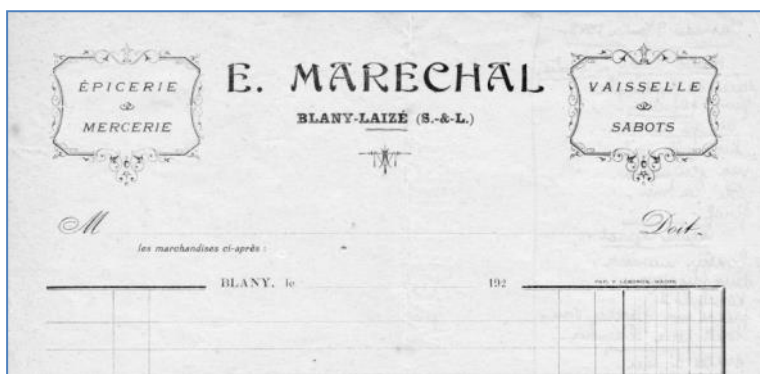


Figure 41 : en-tête facture « café Maréchal ». Collection de l’auteur.

Prescriptions :

Respecter les caractéristiques du bâtiment lui conférant sa valeur. Il s’agit par exemple du respect d’une cohérence de volume et de style architectural, de l’utilisation de matériaux s’harmonisant avec l’existant ou de ne pas dénaturer les détails architecturaux remarquables :

- Bâtisse à préserver dans sa volumétrie d'origine. Toute extension à venir sera limitée et ne devra pas remettre en cause l'équilibre architectural du bâtiment et son aspect originel.
- La démolition de parties du bâtiment peut être admise, sous réserve de ne pas remettre en cause la qualité architecturale de l'ensemble.
- D'éventuels nouveaux percements dans la façade devront rester mesurés .Ils devront être en harmonie avec l’ordonnancement d'origine et ne pas modifier le rythme et l'équilibre des percements.

Annexe

Extrait des écrits d’Albert Baudras-Chardigny, texte inédit.

« Maréchal était le nom de la famille qui a tenu cet établissement pendant plus de soixante ans, en gros de 1885 à 1950 ; d’abord Pierre et Pierrette Maréchal, puis leur belle fille Esther Maréchal, la veuve de leur plus jeune fils, Eugène, décédé en 1923.

Cette famille Maréchal était également une vieille famille de Montlaville car, en 1861, Jean Maréchal, le père de Pierre, habitait alors une maison de l’autre côté de la rue de Blany et se disait *charron*.

Arrêtons-nous quelques instants sur l’histoire de ce *Café Maréchal*, cet établissement qui a fonctionné pendant près d’un siècle et qui a tenu une place importante dans le quotidien des habitants de Montlaville à l’époque et qui, de plus, illustre bien l’évolution des conditions de vie de nos ancêtres au cours de la fin du 19^e siècle, et surtout de la première moitié du 20^e siècle.

En nous appuyant sur les recensements des années 1856, 1861, 1866, 1872, 1876, 1881 et 1886, l’année où intervient Pierre Maréchal, nous avons essayé de reconstituer les débuts de cette histoire.

C’est en 1861 et 1866 que nous trouvons, pour la première fois trace d’un *aubergiste* à Montlaville, mais avec un détail troublant. En 1861, il s’agit d’Athanase Maillet âgé de 32 ans, alors que, cinq ans plus tard, en 1866, il s’agit de Claude Maillet, âgé, lui, de 63 ans. Que s’est-il passé entre temps, nous ne le savons pas ; une seule chose est sûre, la famille Maillet a disparu de Montlaville en 1872.

A quel endroit pouvait se situer cette auberge ? Une hypothèse plausible, d’après les éléments en notre possession, serait qu’elle ait été située aux environs du n°546 de la rue de Blany actuelle.

Par contre, en 1866, nous trouvons Antoine Janin qui, manifestement habitait depuis plusieurs années à l’emplacement du café Maréchal et qui se déclare, à ce moment-là, *aubergiste*.

Nous le retrouvons ensuite, en 1872, comme *aubergiste et maire* car, effectivement, il sera maire de la commune de Laizé de 1870 à 1874, mais, en 1876, nous ne trouvons plus trace d’aubergiste à Montlaville et Antoine Janin a quitté le hameau. De nouveau, il y a un mystère.

Le recensement de 1881 nous en apprend beaucoup plus. Manifestement à la place d’Antoine Janin, nous trouvons un nouvel *aubergiste*, Michel Bouchard, un jeune marié dont les parents habitaient

Montlville. Par ailleurs, nous voyons apparaître Pierre Maréchal, alors âgé de 32 ans, qui se dit *marchand épicier* et qui, vraisemblablement, était installé à l'emplacement de l'ancienne auberge Maillet.

C'est en 1886 que la situation va se stabiliser. Pierre Maréchal s'est installé à l'emplacement du café Maréchal et se déclare *aubergiste*, donc en remplacement de Michel Bouchard qui, lui, a disparu.

Nous pouvons penser qu'en même temps que Pierre Maréchal reprenait l'activité de l'auberge, il amenait avec lui son activité d'épicier.

En effet, en nous reportant au cadastre de 1818, nous constatons que la façade de la *maison Maître* est plus importante que celle du *café Maréchal*, alors que c'est l'inverse aujourd'hui. A quel moment s'est effectuée cette modification, en l'occurrence le transfert de propriété de la parcelle intermédiaire. Nous ne possédons aucune information à ce sujet.

Une hypothèse plausible cependant serait que l'opération se soit faite au moment où Pierre Maréchal a pris possession des lieux, dans le but d'affecter cette nouvelle parcelle de bâtiment à son activité d'épicier.

En tout cas, une chose est sûre, l'opération était faite au début du 20^e siècle comme le montre une carte postale représentant les lieux à cette époque.(...)

La boîte aux lettres de la Poste qui a été installée à cet endroit en 1902, en même temps que celle du hameau des Barrats. Auparavant il n'y avait qu'une seule boîte aux lettres pour le village de Blany, boîte située au centre du village mais à un endroit non déterminé. (...)

En fait les activités de ce café Maréchal étaient multiples : outre le café-restaurant (côté gauche) il faisait épicerie et bureau de tabac (côté droit) ; on y trouvait également le journal le Progrès et, de plus, il disposait d'une salle de bal à l'étage, sans compter les différents services qui se sont ajoutés ensuite au fil des années.

L'activité bureau de tabac pose un problème quant à ses débuts.

En effet, à la date du 28 avril 1877, nous trouvons une délibération du Conseil Municipal de Laizé qui demande l'ouverture d'un bureau de régie de vin et de tabac pour le hameau de Blany, services qui existaient déjà au bourg de Laizé.

L'argument principal invoqué est que *les habitants de Blany qui veulent livrer des vins à Mâcon sont obligés, pour se mettre en règle avec la Régie, de faire six kilomètres pour avoir leur acquit. Pour éviter cette longue route,, beaucoup prennent leur acquit à Hurigny et souvent à Flacé, communes qui se trouvent sur leur route. Cette façon de procéder donne lieu à de fréquents procès.*

Quand et où a eu lieu l'ouverture de ce service à Blany ? La demande a dû, vraisemblablement, être satisfaite assez rapidement car elle n'a pas été renouvelée.

Quant au lieu, ce devait être l'un des deux commerces que nous avons rencontrés en 1881, l'auberge ou l'épicerie. Il est vraisemblable que ce fut l'auberge, celle-ci devant déjà avoir affaire, par ailleurs, avec la Régie.

L'activité épicerie était certainement l'une des plus importantes. On y trouvait tout ce qui était nécessaire à la vie quotidienne : les produits d'épicerie classiques bien sûr, tels le sucre, le café, l'huile, etc., mais également les produits nécessaires pour l'éclairage tels les allumettes, les bougies, le pétrole, des articles d'habillement : sabots, espadrilles, tabliers.... , ou de mercerie : aiguilles, fil, laine.... , sans oublier un certain nombre d'articles spécifiques de la culture : graines pour le potager, graines de betteraves, soufre pour traiter les tonneaux, etc.

Il est impossible d'en donner une liste exhaustive, tant il y avait de choses. Bien sûr, on n'avait pas le choix entre différentes marques, parfois peut-être entre deux qualités.

Déjà à cette époque, on avait le sens des produits saisonniers. C'est ainsi que pour le 14 juillet, on pouvait même y acheter des pétards, au grand dam de l'institutrice, car à cette époque, et jusqu'en 1936, l'année scolaire se terminait le 31 juillet.

Un détail qui avait frappé l'auteur de ces lignes était le café ; il était approvisionné encore vert, en sacs de 25 ou 50 kg, et torréfié à la demande. Certains le torréfiaient même chez eux. La débitante pouvait le moulin, si on le lui demandait ; il y avait, à cet effet, un gros moulin solidement fixé sur le comptoir.

L'activité **café-restaurant** offrait évidemment ses services traditionnels, mis à part qu'il n'y avait pas de bar. Pour boire un verre on s'installait à l'une des tables qui se trouvaient dans la salle, comme lorsqu'on voulait jouer aux cartes.

Mais, assez souvent, elle prenait un aspect plus festif, surtout avec la salle de bal associée. Les occasions ne manquaient pas : repas de mariage, banquets des conscrits, bals de noces (une façon à l'époque d'associer le village à la fête), bal de la fête patronale pour la Saint-Antoine en janvier, bal des pompiers... Plus tard, lorsque l'électricité est arrivée, d'autres divertissements sont apparus, des séances de cinéma par exemple.

Mais, ce qui a encore augmenté l'impact de cet établissement sur la vie des habitants, c'est l'arrivée du téléphone dans nos campagnes, et plus précisément **l'installation d'une cabine téléphonique** dans le café [avant 1908]. A partir de ce moment-là, l'établissement était devenu un point de passage obligé pour tous les habitants de Blany, et non seulement ceux de Montlville. (...)

La gestion des communications de la cabine, comme celles du réseau, sont assurées par les tenancières des bureaux de tabac, lesquelles sont rémunérées par la commune.

Celle de Blany a donc plus de travail que celle de Laizé, aussi sa rémunération est plus importante.

Bien sur, les lignes entrantes des réseaux pouvaient être des lignes particulières, mais celles-ci devaient être financées par le demandeur : le service public était limité, au départ, aux cabines téléphoniques.

Nous n'avons pas pu déterminer à quel moment les premières lignes particulières sont apparues ; une chose est sûre, jusqu'en 1955, il n'y en a eu qu'une seule à Blany, celle de M. Siraudin.

Il est vraisemblable que lorsque les premières lignes particulières sont apparues à Laizé, on y a installé également un *bureau central*, mais le trafic de Laizé continuait toujours à transiter par Blany.

La dernière activité qui apparaîtra sera la **gestion du poids public** de la commune lorsque, en 1912, la commune va se doter d'un poids public d'une capacité de six tonnes. »

_

B- ELEMENTS PAYSAGERS REMARQUABLES A PROTEGER AU TITRE DE L'ARTICLE L. 151-23 DU CODE DE L'URBANISME

L'article L. 151-23 du code de l'urbanisme prévoit que : « *Le règlement peut identifier et localiser les éléments de paysage et délimiter les sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique, notamment pour la préservation, le maintien ou la remise en état des continuités écologiques et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur préservation. [...]* »

A ce titre, la commune souhaite protéger les trois arbres remarquables recensés lors du diagnostic pour le PLU : un Frêne, un Noyer et un Chêne.

Il est rappelé que **doivent être précédés d'une déclaration préalable** : les travaux ayant pour effet de modifier ou de supprimer un des éléments que le PLU a identifié, en application de l'article L. 151-23 du code de l'urbanisme comme présentant un intérêt d'ordre culturel, historique, architectural ou écologique (art. R 421-23-h).

Cartographie des éléments à protéger

Voir également leur repérage sur les plans 4.1a et 4.1b.

Prescriptions

Tous travaux ayant pour effet d'arracher ou élaguer ces arbres doivent être précédés d'une déclaration préalable.

Recommandations pour la préservation des arbres

Si des travaux d'entretien et d'élagage s'avéraient nécessaires (branches cassées par un coup de vent, la foudre, une chute de pluie verglassante ou de neige lourde), il est demandé de prendre l'avis d'un expert en arboriculture.

A- le Frêne

Un **Frêne**, situé en-dessous du château de Laizé, dans un jardin privé à proximité du chemin de Givry, bien visible depuis ce chemin, au lieu-dit la Bouquine. Il a le port d'un arbre remarquable même si son apparition est brouillée par la présence d'un autre arbre relativement proche.

Il s'agit d'un Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*) de forme plein vent (il n'a jamais fait l'objet d'émonde d'aucune de ses branches), ce qui explique son imposante envergure de 24 mètres. Compte tenu de sa circonférence (3,53 m) et de son développement général, il s'agit très probablement d'un arbre avoisinant le siècle. Il présente une assez

importante balafre au niveau de l'écorce de la base du tronc, côté nord (un mètre de haut sur 50 cm de large) laissant apparaître le bois de cœur. L'arbre, bien que cicatrisant la blessure, a été colonisé par le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*) un coléoptère protégé, espèce d'intérêt communautaire au titre de la Directive Habitats. Cet arbre constitue donc un élément important pour la biodiversité bourguignonne et celle de la commune de Laizé.

Il ne présente, en avril 2017, aucun signe d'atteinte par la chalarose, une nouvelle maladie émergente sur cette espèce.

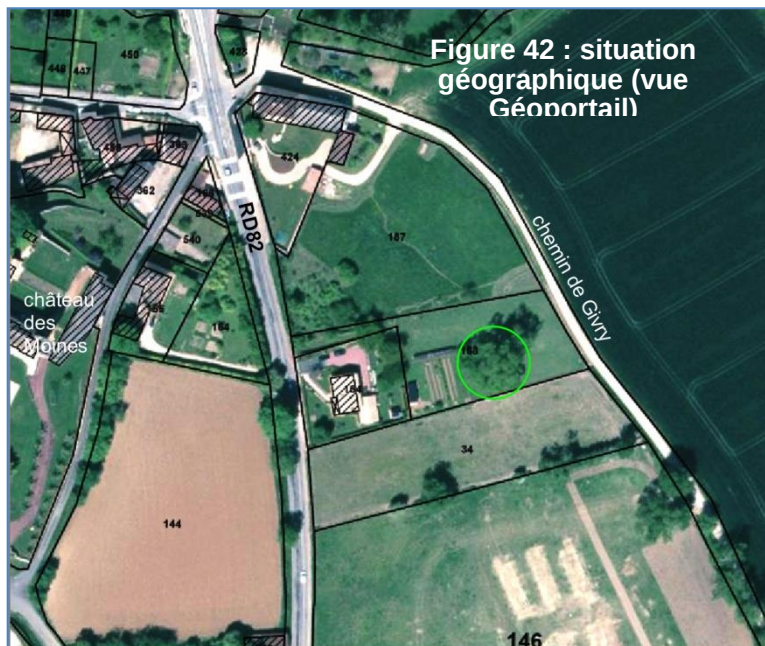


Figure 42 : situation géographique (vue Géonortail)



Figure 5 : vue depuis chemin de Givry



Figure 6 : vue depuis chemin de Givry

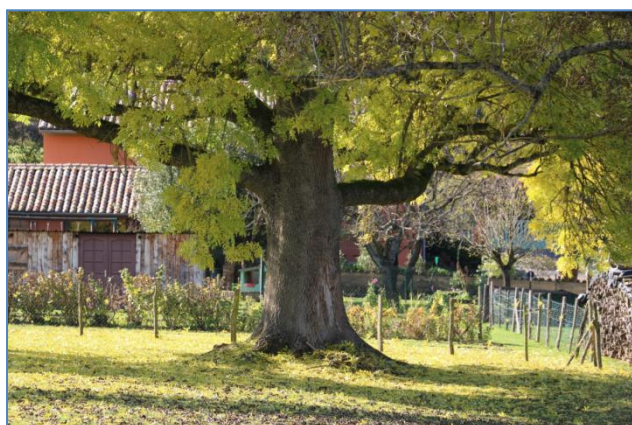


Figure 7 : vue rapprochée du tronc

B- le Noyer

Un noyer commun situé aux Crais, proche de la rue de Prémigne, dans une prairie close. Son tronc présente une circonférence de 2 m à environ 1,50 m du sol. Son houppier couvre environ 200m² (Géoportail). Isolé dans une prairie, il présente une belle apparence et peut prétendre à prendre de l'ampleur sans difficultés.



Figure 43 : situation d'après vue Géoportail



Figure 44 : vue été 2016 depuis rue de Prémigne



Figure 45 : vue rapprochée du tronc

C- le Chêne

Un **chêne** pédonculé situé à la Teppe Drue visible depuis la RD134 couvrant approximativement une surface de 500 m² (Géoportail). Il mesure 4,12 de circonférence à 1,10 du sol et fait environ 30m de haut. Très sain et situé dans une prairie humide, tout près du ruisseau de Trémont, ses glands sont appréciés des sangliers des environs qui fouillent régulièrement le sol alentour ; il peut devenir un arbre remarquable.



Un **chêne** pédonculé situé à la Teppe Drue visible depuis la RD134 couvrant approximativement une surface de 500 m² (Géoportail). Il mesure 4,12 de circonférence à 1,10 du sol et fait environ 30m de haut. Très sain et situé dans une prairie humide, tout près du ruisseau de Trémont, ses glands sont appréciés des sangliers des environs qui fouillent régulièrement le sol alentour ; il peut devenir un arbre remarquable.